

Séance du 11 décembre 2014

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Remise gracieuse

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université le 11 décembre 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 192 et 193 ;

Vu la gêne du débiteur,

Vu l'avis favorable de l'Agent comptable ;

M. le Président donne la parole à M. l'agent comptable qui expose aux conseillers la demande de remise gracieuse sollicitée par [REDACTED], au sujet de l'absence de règlement des préparations aux concours de soins infirmiers dont elle a bénéficié.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LA REMISE GRACIEUSE DE 248 EUROS SELON LE TABLEAU ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION.

Fait à Valenciennes, le 14 janvier 2015

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 19/1/2015

**CREANCES IRRECOUVRABLES - REMISES GRACIEUSES
(NON VALEUR)**

ANNEE	NATURE DE LA CREANCE	TITRE	NOM	MONTANT	MOTIF
2014	Préparation concours soins infirmiers du 16/09/13 au 30/03/14 pour [REDACTED]. Échéance 4/5.	14/904/210006882/2962	[REDACTED]	61,00	Remise gracieuse
2014	Préparation concours soins infirmiers du 16/09/13 au 30/03/14 pour [REDACTED]. Échéance 5/5.	14/904/210007080/2962	[REDACTED]	187,00	Remise gracieuse
TOTAL				248,00	

A mandater au compte 654 (créances irrécouvrables)